



## **MOT D'ORDRE INTERSYNDICAL OFB**

Depuis plus d'un an, l'OFB subit de nombreuses attaques par certains syndicats agricoles. Certains politiques et notamment deux Premiers Ministres, Gabriel Attal puis François Bayrou, au lieu de soutenir l'établissement et ses missions de protection de la nature, ont fait le choix de clouer au pilori ses agents et leurs métiers.

Après les propos scandaleux de François Bayrou devant la représentation nationale lors de son discours de politique générale, toutes les organisations syndicales de l'OFB ont réagi de façon unitaire et immédiate.

Les consignes portant sur l'arrêt des missions vers le monde agricole, la suspension de la participation à différentes réunions et l'arrêt de l'appui technique auprès des services de l'Etat et des collectivités territoriales ont été particulièrement suivies.

Le 24/01, l'intersyndicale était reçue à Matignon par le Cabinet du Premier Ministre. Cette réunion n'a pas abouti puisqu'aucune des six revendications portées n'ont reçu de réponses et qu'à ce jour la ministre chargée de l'Environnement n'a toujours pas reçu l'intersyndicale sur les sujets statutaires.

Le 31/01, les personnels de l'OFB ont répondu massivement à un appel à la grève et à la manifestation, puisque 50% des personnels ont cessé le travail, dont 60% dans les services départementaux. La participation massive et inédite à cette mobilisation montre la détermination des agents de l'OFB à se faire entendre et respecter.

Le 4/02, l'Intersyndicale a adressé un courrier au Premier Ministre, exigeant que le gouvernement prenne acte de la réussite de la mobilisation et réponde à l'ensemble de nos revendications.

Le 6/02, le Directeur Général de l'établissement adressait un courriel à l'ensemble des agents, il indiquait notamment que : *"le cabinet du Premier ministre vient de nous informer que de nouvelles mesures vont être déployées. Concrètement, le Premier ministre va prochainement écrire aux préfets pour leur demander de réunir les conditions favorables à la sortie de crise pour l'établissement et rappeler l'impératif de protection de nos agents et de nos implantations dans le cadre de leurs prérogatives de préservation de l'ordre public. Il s'adressera également au ministre de la Justice pour appeler l'attention des juridictions sur l'importance des poursuites en cas de nouvelles atteintes aux biens ou aux personnes visant, à travers l'OFB, l'autorité de l'État et la crédibilité de nos politiques publiques. Il est donc attendu localement des prises de position forte de nos autorités et de la profession agricole vers l'apaisement et en soutien à nos missions."*

L'Intersyndicale, considérant que devant la forte mobilisation des agents de l'OFB, le gouvernement semblait prendre en compte certaines revendications, a produit de nouveaux mots d'ordre qui assumaient un "adoucissement "des actions.

Aujourd'hui, un mois après l'entrevue à Matignon, nous ne pouvons que déplorer le total mépris avec lequel les agents de l'OFB sont traités !

**En effet, nous n'avons reçu aucune réponse à nos revendications !**

De plus, l'appel à la violence contre les agents de l'OFB, proféré par le Secrétaire Général de la Coordination rurale et relayé par le journal Le Monde, le 30/01/2025 est une menace réelle qui pèse sur les agents.

Face à cette situation de blocage et à cette totale absence de considération, l'intersyndicale réaffirme l'ensemble de ses revendications :

- Transmettre à tous les agents une lettre de Monsieur François BAYROU, Premier Ministre, exprimant son soutien ferme à tous les agents et aux missions de l'OFB, et annulant notamment ce qu'il a dit de l'OFB dans sa politique générale du 14 janvier 2025 ;
- Annuler la baisse prévue de 25 ETP, consolider et sanctuariser les effectifs de l'OFB, et annuler la baisse drastique du budget de l'OFB ;
- Protéger désormais les implantations et personnels de l'OFB contre toute agression ou attaque, quel que soit le syndicat qui en est à l'initiative ;
- Annuler le point 3 de la circulaire commune MASAF/MTECP concernant le port discret "Inside" de l'arme, qui est une inégalité de traitement des citoyens et qui est inapplicable en pratique ;
- Démarrer avant le 31 mars 2025 le chantier d'amélioration du Quasi Statut de l'Environnement ;
- Démarrer avant le 31 mars 2025 le chantier de mise en place du service actif pour les Inspecteurs de l'Environnement.

**L'intersyndicale de l'OFB appelle l'ensemble des personnels à durcir le mouvement** et à se mobiliser fortement, pour faire aboutir nos revendications, en appliquant ce mot d'ordre :

- L'intersyndicale demande à l'ensemble du personnel de l'OFB de prendre autant de temps que Matignon met à nous répondre, **à ce jour un mois, pour retourner tous les résultats des activités demandées**, que ce soit en interne y compris les outils de rapportage (sauf GRH et FDD) ou en externe. Nous faisons ce qui nous est demandé mais nous conservons les résultats durant 30 jours, y compris les sollicitations par téléphone et par méls ;

- Ne plus réaliser aucune mission de police, que ce soit en police administrative ou en police judiciaire ;
- Suspendre toutes missions, quelles qu'elles soient, vers le monde agricole : Police judiciaire ou police administrative, formation, contrôles, constats prédateurs, arrêt du versement des subventions...) : Faire valoir le droit de retrait lors de ces missions de terrain en milieu rural, au vu de la déclaration menaçante de la Coordination Rurale qui appelle à brûler nos véhicules. Votre appréciation personnelle sur vos conditions de sécurité prévaut sur les considérations générales de la direction ;
- Suspendre toutes les participations aux réunions en préfecture sur les thématiques agricoles, les MISA et MISEN...

Ce mot d'ordre vise aussi à préserver la santé, tant physique que psychique, des agents de l'OFB au vu des risques élevés d'agression auxquels nous sommes exposés et à la pression psychologique permanente subie depuis plus d'un an. Cette obligation de sécurité qui incombe théoriquement à l'Etat employeur n'étant pas assurée par ce dernier, il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de tout mettre en œuvre pour les éviter.

**Nous appelons également les personnels à se mobiliser pour faire entendre leur colère et faire connaître leur détermination lors d'une journée de grève et de manifestation nationale, le mardi 25 mars devant Matignon !**

Fait le 19/02/2025